

Evaluation de la pression quantitative de l'irrigation dans le cadre de l'état des lieux de 2019 - Préparation du SDAGE 2022-2027 Martinique



Conformément à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) adoptée en décembre 2000, le Code de l'Environnement prévoit l'élaboration de la politique de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique sur un cycle de planification de 6 ans. La première des étapes de ce cycle consiste en un état des lieux. Le premier état des lieux, établi pour le plan de gestion 2010-2015 a été mis à jour en 2013 pour le cycle de gestion 2016-2021. Une nouvelle révision doit être effective pour une livraison à l'Europe en 2019 pour préparer le prochain SDAGE 2022-2027. L'état des lieux (EDL) s'inscrit dans le cycle de gestion de l'eau suivant : Article R212-3 du code de l'environnement : • Une analyse des caractéristiques du bassin ou du groupement de bassins qui comprend notamment la présentation des masses d'eau du bassin et l'évaluation de l'état de ces masses d'eau. • Une analyse des impacts des activités humaines sur l'état des eaux, qui inclut notamment l'évaluation des pressions et l'évaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027. • Une analyse économique de l'utilisation de l'eau, qui comporte notamment une description des

activités utilisatrices de l'eau, une présentation des prix moyens et des modalités de tarification des services collectifs de distribution d'eau et d'irrigation et une évaluation du coût des utilisations de l'eau. Le guide national pour la mise à jour de l'état des lieux est le cadre de travail pour la mise en oeuvre du chantier. Un des volets de l'évaluation des pressions et leur impact concerne les pressions agricoles (pressions chimiques et pressions quantitatives sur la ressource). La Chambre d'Agriculture est au coeur de la problématique concernant l'irrigation. C'est pourquoi l'ODE a sollicité la mise en oeuvre d'une collaboration autour de l'évaluation des pressions agricoles, et plus particulièrement sous l'angle des prélèvements d'eau. L'ensemble de l'état des lieux sera, par la suite, réalisé et compilé via une prestation de service. L'objectif sera pour la Chambre d'Agriculture, dans le cadre du volet lié à la caractérisation des prélèvements en eau, d'évaluer la pression exercée par l'agriculture et en évaluer l'impact. Ces pressions seront identifiées et caractérisées par masse d'eau et par bassin versant. Ces données permettront de définir des scénarios tendanciels d'évolution des pressions de prélèvements pour l'irrigation.

Auteurs du document : AFB

Diffuseur des métadonnées : ODE Martinique

Mots clés : sdage, révision-état-des-lieux-2019

Thème (issu du Text Mining) : AGRICULTURE, MOT OUTIL, TYPOLOGIE DES EAUX

Date : 2019-01-01

Format : text/xml

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Accéder à la notice source : <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/base-documentaire/document/897>

Télécharger les documents :

<https://www.observatoire-eau-martinique.fr/documents/Rapport-CAM-ETUDE-DES-BESOINS-EN-IRRIGATION-EDL-2019-PDF.pdf>

Département : MARTINIQUE (972)

Région : MARTINIQUE (02)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/evaluation-de-la-pression-quantitative-de-l-irrigation-dans-le-cadre-de-l-etat-des-lieux-de-2019-pre0>

Evaluer cette notice: